



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilisation pour faire des addictions une grande cause nationale

Question écrite n° 4842

Texte de la question

M. Yannick Favenec-Bécot attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la mobilisation de la fédération addiction, de la fédération française d'addictologie et de SOS addictions, pour faire des addictions une grande cause nationale. Devant l'ampleur des dommages sanitaires et sociaux liés aux conduites addictives et à la consommation de produits licites (tabac, alcool) et illicites (en premier lieu le cannabis) ainsi qu'aux addictions comportementales, la reconnaissance du statut de grande cause nationale aux addictions permettrait d'accroître la mobilisation de la population autour de cette problématique et de renforcer la politique publique sur ce sujet. De plus, cette attribution, serait l'occasion de débattre autour des réponses à apporter pour lutter contre ce fléau. Enfin, elle permettrait de diffuser plus largement la variété des solutions existantes afin de soutenir les familles des personnes concernées et de prévenir la population sur les risques liés aux conduites addictives. Dans cette perspective, au moment où se prépare le prochain plan gouvernemental de mobilisation contre les addictions et face à un impératif de santé publique, il lui demande de bien vouloir prendre en considération cette demande. En outre, il l'interroge sur la nature des engagements envisagés par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4842

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2018](#), page 742

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)